

**FICHE D'INSCRIPTION AU SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL  
POUR LA JOURNEE DU :**

**Enfant concerné(e)**

Nom(1) : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Sexe\* : féminin  masculin

Inscrit à l'école : ..... Classe : .....

**Représentants légaux de l'enfant**

**PERE**

**MERE**

Nom (1) : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. privé : \_\_\_\_\_

Tél. prof : \_\_\_\_\_

Mobile : \_\_\_\_\_

**INFORMATIONS UTILES**

- 1) **autres personnes autorisées à chercher l'enfant** et à prévenir en cas d'absence du représentant légal de l'enfant (une pièce d'identité devra être présentée)

NOM(1) \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ N° tél. \_\_\_\_\_

- 2) Pour les élèves inscrits à l'école élémentaire

**L'enfant est-il autorisé à quitter seul l'école\* ?**

**OUI**

**NON**

**Fait à Ottmarsheim**

**SIGNATURE du représentant légal**

*A remettre au plus tard la veille avant 17h, du jour de grève, à la Mairie d'Ottmarsheim*

(1) Mettre le nom en majuscules

(\*) Rayer la mention inutile

# RAPPEL DES MODALITES PRATIQUES DU SMA

## Lieux d'accueil

Deux sites sont ouverts dans le cadre du service minimum d'accueil :

- les élèves de l'école maternelle sont accueillis dans leur école et leur classe ;
- les élèves de l'école élémentaire sont accueillis dans leur école et leur classe.

## Inscriptions

Pour une bonne organisation et assurer la sécurité des enfants, l'inscription doit **impérativement** se faire au plus tard la veille du jour de grève qui précède chaque mouvement de grève. Pour une grève programmée le mardi, les inscriptions sont à faire le lundi qui précède la journée de grève.

Différentes possibilités d'inscription sont proposées :

- en mairie à l'accueil : de 8 h 30 à 12 h et de 13h30 h à 17 h.
- en téléchargeant le formulaire d'inscription et en le renvoyant complété accompagné d'un courriel demandant l'inscription à l'adresse suivante : [mairie@ottmarsheim.com](mailto:mairie@ottmarsheim.com)

## Goûter

Pensez à prévoir une petite collation pour 10 h 00.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la Mairie d'Ottmarsheim au Tél. 03.89.26.06.42.